

# Parcours professionnels

## Un accompagnement personnalisé

---



- Des solutions adaptées pour chaque situation
- Un accompagnement individuel et personnalisé
- Pour un projet professionnel réaliste

# Une palette de prestations pour accompagner vos agents

---

Dans le cadre de sa mission de conseil et d'accompagnement des parcours professionnels, le Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon a mis en place plusieurs prestations.

## Entretien diagnostic

**Objectif** : procéder à la première analyse de la situation et des besoins de l'agent, en vue de l'orienter vers la prestation d'accompagnement la plus adaptée. Il s'avère pertinent lorsque ce besoin n'a pu être clairement identifié et/ou en l'absence d'un entretien avec un conseiller mobilité interne à la collectivité. Il n'est en aucun cas un préalable obligatoire à toute prestation.

↳ 2 heures d'entretien

## Accompagnement à la mobilité

**Objectif** : construire les outils de recherche d'emploi en fonction d'une cible identifiée.

↳ 6 heures d'entretien

## Analyse de la situation professionnelle

**Objectif** : amener la personne à expliciter sa situation pour l'aider à mieux comprendre les mécanismes en jeu afin de renforcer son efficacité professionnelle et sa qualité de vie au travail.

↳ 6 heures d'entretien

## Bilan mi carrière

**Objectif** : accompagner l'agent afin de faire le point sur son parcours professionnel à mi carrière et lui permettre d'identifier ses perspectives d'évolution afin de sécuriser et dynamiser sa seconde partie de carrière.

↳ 10 heures d'entretien

## Bilan de compétences

**Objectif** : permettre à un agent de définir son projet professionnel grâce à une méthode d'accompagnement qui « doit permettre à une personne d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel, et le cas échéant, un projet de formation » article 613-10 du Code du travail

↳ 24 heures d'entretien

## **Accompagnement à la prise de poste / reprise d'activité**

**Objectif** : proposer un accompagnement des agents dans le cadre de leur prise de poste afin de favoriser la réussite de ce changement. L'accompagnement concerne aussi bien les agents qui reprennent suite à un arrêt de travail long que ceux concernés par une prise de poste dans le cadre d'une mobilité.

↳ **6 heures d'entretien**

## **Des solutions adaptées et personnalisées**

### **Accompagnement sur mesure**

**Objectif** : proposer, sur sollicitation de la collectivité, un accompagnement « sur mesure » pour des situations particulières qu'elles soient collectives (fermeture ou réorganisation de service) ou individuelles (outplacement, mobilité délicate ou imposée...).

↳ **Nombre d'heure à définir**

### **Groupe d'analyse de la pratique professionnelle**

**Objectif** : proposer un cadre sécurisant aux agents pour échanger sur leurs pratiques professionnelles, trouver ensemble des solutions innovantes et leur permettre de développer de nouvelles compétences.

↳ **Nombre d'heure à définir**

# Comment bénéficier de ces prestations ?

Les prestations d'accompagnement des parcours professionnels sont accessibles à toutes les collectivités (affiliées, adhérentes à la convention socle commun de compétences et non affiliées).

Tarifs		
	Collectivités affiliées	Collectivités non affiliées
Entretien diagnostic	124 €	165 €
Bilan de compétences	989 €	1308 €
Accompagnement à la mobilité	330 €	433 €
Analyse de la situation professionnelle	330 €	433 €
Bilan mi carrière	536 €	711 €
Accompagnement à la prise de fonction ou à la reprise d'activité	330 €	433 €
Bilan managérial	577 €	762 €
Accompagnement sur mesure	62 € de l'heure	82 € de l'heure

## Contact

Service Emploi / Unité  
Accompagnement des parcours  
professionnels  
Carine RIOLO  
Tél : 04 72 38 30 74  
courriel : [app@cdg69.fr](mailto:app@cdg69.fr)